

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	17 ^{eme}
Nom de site	185_MALESHERBES_75017	Numéro	75117_072_07
Adresse du site	185, boulevard Malesherbes	Hauteur	R+9 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (azimuts : 0°, 120° et 240°) présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/03/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 220°		
Distance des ouvrants	Trappe de désenfumage à 8m Porte d'accès terrasse à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 0° : R+9
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 2V/m ; 220° < 4V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 2V/m ; 220° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,45m pour les antennes à faisceaux fixes 35,10m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

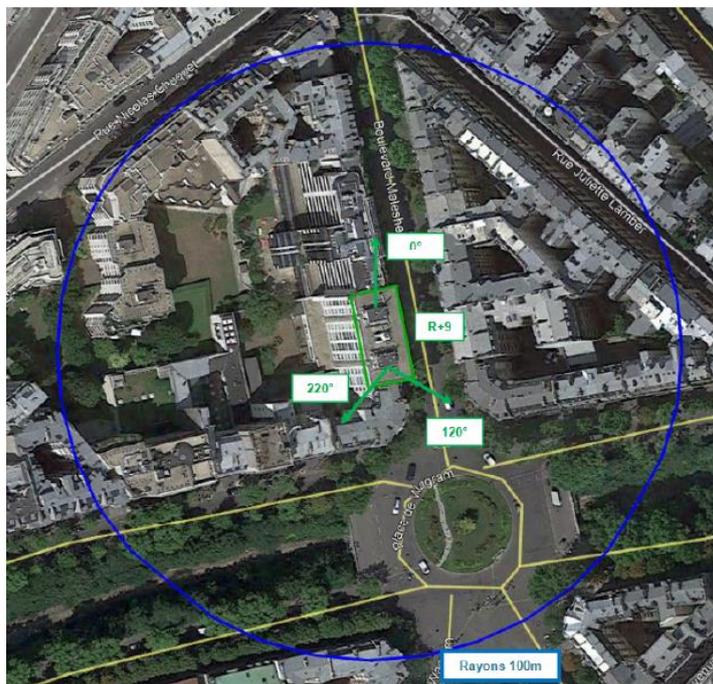
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Elles seront installées en retrait de façade
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

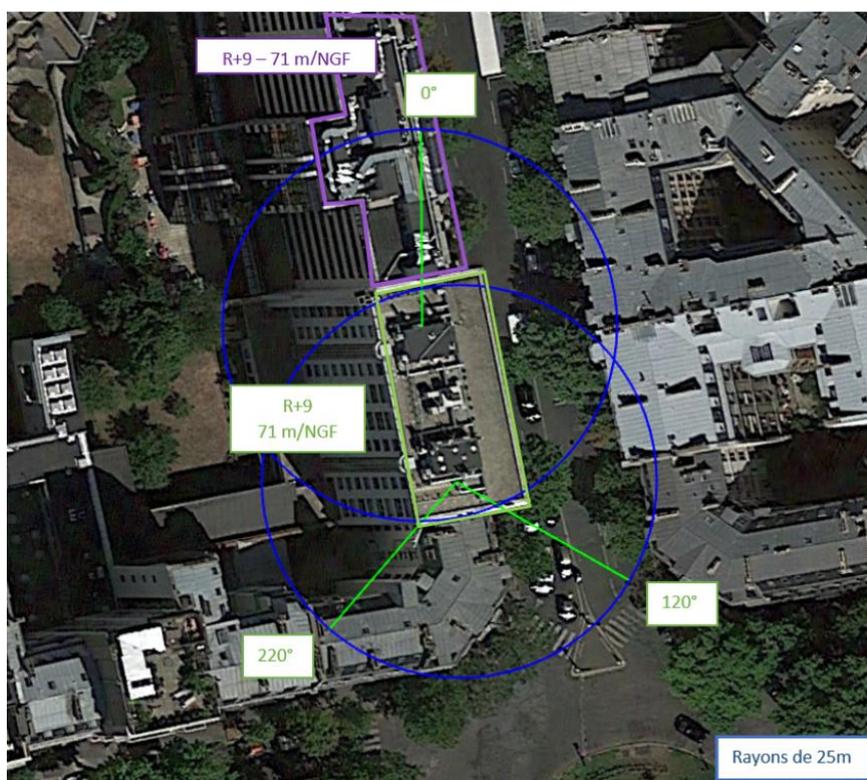
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



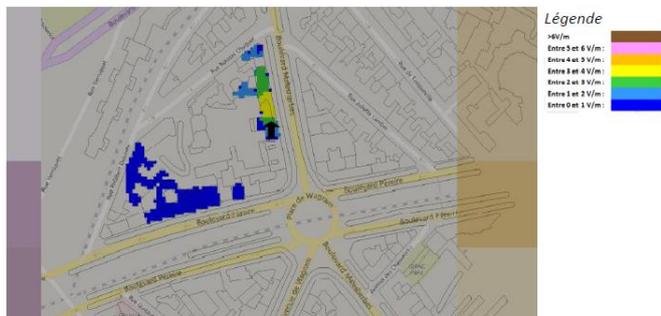
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



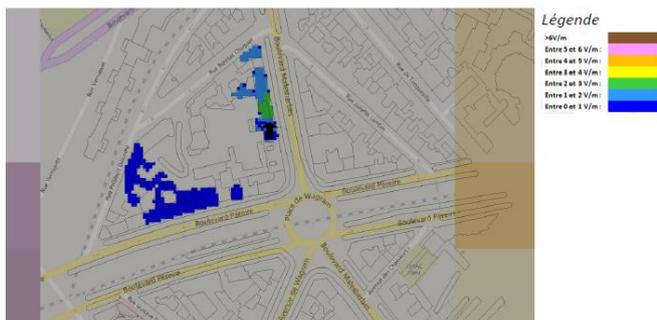
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

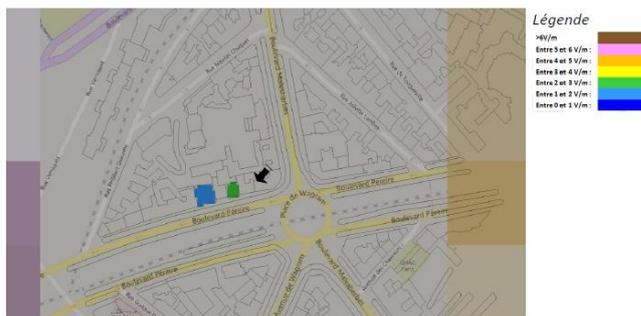
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 220°

